

**Le classement des entrées lexicales en lexicographie amazighe :
entre les données linguistiques et le souci didactique**

Mustapha SGHIR

Chercheur

Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat

Introduction

Le classement des entrées, pourtant « *élément non constitutif du dictionnaire* » (Quémada, 1968 : 321), est considéré comme le pilier voire même la raison d'être de n'importe quel dictionnaire : « *En fait, pour qu'un ouvrage puisse être consulté*, écrivait J. Rey-Debove (1971 : 22), *il faut un ordre formel ; et s'il ne peut être consulté, ce n'est plus un dictionnaire* ». Les méthodes d'accéder aux éléments lexicaux avaient préoccupé les lexicographes dès l'origine de la lexicographie. En effet, l'importance de la question de classement s'est accentuée avec surtout l'apparition des dictionnaires volumineux. Ainsi, la valeur didactique d'un dictionnaire se mesure, parmi d'autres paramètres, par l'utilité et l'efficacité du classement choisi, la rigueur de son application et la simplicité de son usage.

La question d'arrangement des entrées lexicales semble être le point le plus débattu de la lexicographie amazighe depuis la fin des années quatre-vingt du siècle dernier. Le classement des entrées lexicales demeure encore l'un des problèmes sur lesquels bute la lexicographie amazighe. Deux tendances majeures partagent les amazighisants : la première tendance défend le classement par ordre alphabétique des racines (Taïfi (1991: IV), Dallet (1982), Serhoual (2002: VIII), Rabdi (2004, entre autres); la deuxième tendance donne la prééminence au classement par ordre alphabétique des mots (incarnée par Ameer (1988: 15), Chaker (1989 : 47-48), El Mountassir (2003: 23), Boumalk¹,...). À côté de ces deux classements dominant le paysage lexicographique amazighe d'autres classements ont été adoptés dans des ouvrages et thèses à titre d'exemple le classement mixte mis en pratique par Azdoud dans sa thèse de doctorat d'état (1997).

Il est à signaler que les premiers dictionnaires et lexiques consacrés à l'amazighe, généralement menés par des européens dans le cadre des études

¹ Lors d'un séminaire sur la lexicographie dispensé aux étudiants du Master Langue et Culture Amazighes à la FLSH Ibn Zohr d'Agadir, A. Boumalk avait soutenu le classement alphabétique par mots.

ethnographiques sur l'Afrique de Nord, ont tous adopté un classement alphabétique par mots. Il faut attendre la deuxième moitié du siècle dernier, depuis le travail colossal de Ch. de Foucauld (1951) sur le touareg, pour assister à des travaux² qui ont abandonné ce principe au profit du classement alphabétique. Il faut aussi souligner que ces travaux constituent la charpente des études lexicographiques qui ont porté sur l'amazighe vu l'ampleur de la matière traitée.

Nous allons traiter les diverses méthodes de classement des entrées lexicales en pratique dans la lexicographie amazighe en mettant en exergue les avantages ainsi que les inconvénients de chacune d'elles. En parallèle, nous allons essayer de mettre en rapport chaque méthode avec la typologie de dictionnaire à confectionner et aussi son aspect didactique.

Le classement par ordre alphabétique des mots

Ce type de rangement du lexique est le plus usité. Malgré son caractère banal, il reste le plus pragmatique grâce à sa commodité qui rend facile la tâche du lexicographe ainsi que celle du consultant.

En lexicographie amazighe, les tenants de cette méthode du classement puisent leurs arguments, en plus de la commodité, du caractère synchronique de la langue amazighe qui tend à être une langue lexicologique plus que grammaticale « *chaque mot tend à vivre sa vie propre.* » (Galand 1974 : 99). De sa part, Taïfi, fervent défenseur du classement par racine, affirme lui-même que « *le lexique semble acquérir de plus en plus son autonomie et ne semble pas être régi par une quelconque grammaire lexicale* » (Taïfi 1988 :25)

S. Chaker dans une étude réalisée en (1989), sur le fichier « Maroc Central » contenant 3751 entrées, affirme que :

- 2193 racines correspondent à ce nombre d'entrées; ce qui fixe le taux de productivité globale des racines à 1,7 (donc chaque radical consonantique produit moins de deux dérivés lexicaux : verbaux ou nominaux.)
- 37,5 % du lexique est motivé en synchronie, immédiatement analysable en termes de dérivation combinant racine et schème.

² - Ch. de Foucauld (1951), *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Aheggar* ;
- J.-M. Dallet (1982), *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat (Algérie)*
- J. Delheure (1984), *Dictionnaire mozabite-français*
- M. Taïfi (1991), *Dictionnaire tamazight-français (parler de Maroc Central)*
- M. Serhoual (2002), *Dictionnaire tarifit-français*

- 62,5 % des unités lexicales sont des lexèmes isolés, c'est-à-dire non motivés en synchronie, n'entrant pas dans une famille dérivationnelle vivante.

Dans le même ordre d'idées, S. Chaker dans une étude récente (2003) (d'après Rabdi, 2004 : 180) effectuée sur un ensemble de 5000 mots appartenant à l'amazighe nord, les résultats viennent pour corroborer les précédents :

- +/- 35 % du lexique est motivé en synchronie, immédiatement analysable en termes de dérivation combinant racine et schème.
- +/- 30 % du lexique est non motivé, inanalysable en termes de dérivation combinant racine et schème.

À la lumière de ces résultats, Chaker prône que « *l'organisation traditionnelle du dictionnaire sur la base des racines n'est plus vraiment fonctionnelle en berbère nord. Il paraît préférable d'y adopter l'ordre alphabétique des unités lexicales réelles, chacune étant traitée comme entrée autonome.* » (1989 : 47-48). Ce linguiste propose de réserver la racine seulement comme information d'ordre diachronique accompagnant l'entrée lexicale. De sa part M. Aneur, et dans le même ordre d'idées que Chaker, va plus loin dans son analyse en confirmant que « *la racine n' [est] qu'un des éléments d'information pour la lexie et non un principe de classement.* » (1988 :15).

Cependant, les « *adversaires* » de cette méthode d'arrangement des entrées lexicales prétendent qu'elle atomise le lexique amazighe, en dispersant les familles lexicales comme l'affirme Rabdi (2004 :194)

« ... l'analyse[...] nous montre que ce type d'organisation pour faciliter la consultation d'un dictionnaire n'en désagrège pas moins la structure lexicologique de la langue, et des mots appartenant à une même famille lexicale se retrouveraient disséminés sur l'ensemble du texte du dictionnaire au gré de la place de leur première lettre. »

D'ailleurs, le lexicographe adoptant le classement par ordre alphabétique des mots sera amené à reprendre à plusieurs endroits les mêmes définitions, pour les mots d'une même famille morphosémantique, en y ajoutant la nuance introduite par la simple nominalisation du verbe ou l'adjonction de préfixes dérivatifs. Ainsi, pour les noms verbaux par exemple, le rédacteur serait dans l'obligation de reprendre, pour chaque forme dérivée-entrée la même définition de base en y incluant la nuance introduite par la dérivation, en la faisant précéder par « le fait que, l'état de ce qui, action de ». Et pousser par là également l'utilisateur, au lieu de fournir seulement un effort unique de

dégager la racine et d'accéder à sa suite à l'information complète, à fournir un effort supplémentaire en effectuant des va-et-vient incessants et ennuyants entre les différents dérivés et leur mot-base, « *le contraire exactement de l'objectif d'un dictionnaire de consultation* » (Rabdi 2004 :197).

Un autre inconvénient de ce classement consiste en le déséquilibre qu'il engendrera au niveau de la macrostructure : les lettres A et T accapareront la majorité des entrées « *...la majorité des noms masculins se verrait traitée sous A et la presque totalité des noms féminins sous la lettre T* » (Taifi 1991 : V)

Kamal Bouamara (2010) dans son dictionnaire monolingue kabyle « Issin » avait adopté un classement alphabétique des mots. Mais, il ne prend pas le mot dans son entier pour les noms. Ainsi, il retranche des noms les initiales : *a, i, u, e* pour les noms masculins ; *ta, ti, tu* pour les noms féminins. En effet, pour trouver le nom féminin *tawla* « fièvre » il faut le chercher dans la lettre W. Cependant, il reprend la forme entière de ces noms juste devant eux entre crochets en tant que transcription phonétique. À travers cette méthode innovée, le rédacteur compte réaliser un équilibre au niveau de la macrostructure du dictionnaire en essayant d'alléger le plus possible la matière lexicale sous les deux lettres A et T.

Pour esquiver le problème du déséquilibre au niveau de la macrostructure du dictionnaire entre les différentes lettres de l'amazighe, Il y a des auteurs qui ont proposé de procéder par un classement inverse à l'instar des dictionnaires de rimes dans les langues européennes. Ce dernier consiste à commencer par la fin du mot. En effet, au lieu de chercher par exemple le mot *ayyul* « âne » sous la lettre A il faut le chercher sous la lettre L.

Toutes ces propositions aspirent à remédier au déséquilibre généré par l'initiale des mots amazighes surtout la catégorie nominale qui commence généralement par la lettre *a-* ou *t-*. Cependant le problème majeur de ce classement reste toujours non résolu et qui est l'éclatement des familles morphosémantiques.

Il est à noter que le seul dictionnaire « monolingue³ » qu'une des variantes de l'amazighe marocain possède, en l'occurrence le « Dictionnaire de Tamazight » d'Ahmed Haddachi (2000), est classé selon l'ordre alphabétique des mots.

³ En réalité, on peut considérer ce dictionnaire comme un semi-bilingue étant donné qu'il fournit à la fin de chaque article l'équivalent français de l'entrée lexicale définie.

Le classement par ordre alphabétique des mots et la didactique

Le classement alphabétique des mots s'avère le plus efficace voire le plus pragmatique de point de vue didactique. En effet, ce type de classement domine le paysage lexicographique international ; par conséquent l'utilisateur est plus au moins habitué à ce classement par le biais de dictionnaires des autres langues. En plus, ce type de classement ne nécessite pas une vraie connaissance de la linguistique amazighe. Mais, il est évident que pour pouvoir bien manier un dictionnaire de langue quel que soit son type un minimum de connaissance de la langue ou des langues du dictionnaire à consulter paraît obligatoire. Les dictionnaires et lexiques destinés à l'enseignement tendent actuellement à classer leurs nomenclatures selon l'ordre alphabétique des mots. Ainsi, pour les premières années de l'apprentissage de l'amazighe, l'usage de ce classement est fort conseillé.

Le classement par ordre alphabétique des racines

Cette méthode d'indexation de l'entrée lexicale domine la lexicographie amazighe, ces dernières décennies. Elle se base sur le principe de la genèse du mot (combinaison d'une racine et d'un schème) comme argument fort : « *A notre avis, le classement par racine s'impose, cela est dû à la nature de la langue amazighe dont le mot simple (racine x schème)* » (Serhoual, 2002 : VIII). Avec cette manière d'organiser la macrostructure, l'homogénéité du lexique est garantie. En effet, elle regroupe sous une racine donnée tous les mots qui ont des affinités morpho-sémantiques :

« *Cette méthode [classement par racines], il faut le reconnaître, écrivait Rabdi (2004 : 200), nous offre donc, en principe, l'avantage de présenter les mots en les intégrant à des familles lexicales ayant en commun le sens minimum porté par la racine. Ceci ne serait qu'une justice rendue à la nature éminemment dérivationnelle du berbère et permettrait au consultant, en même temps que de consulter le dictionnaire de s'initier à la langue et à sa logique propre* ».

En effet, Le classement par racine servirait à retenir dans la mémoire les dérivés liés à une racine sans exception. Donc, le dictionnaire classé par racine permet l'apprentissage de lexique.

Par ailleurs, le classement par racine permet de réunir ce qui est réuni encore dans la langue « *la classification par racine permet de réunir dans le dictionnaire ce qui est réuni dans la langue* » (Taifi, 1991 : IV). Ainsi, à travers ce classement on peut rendre compte de la productivité de chaque racine et de constater par là les cases vides au niveau du procédé dérivationnel d'une racine donnée.

Dans un dictionnaire monolingue, le classement par racine rend la tâche du lexicographe plus ou moins facile. Ainsi, une fois une définition bien développée et bien détaillée est fournie au mot de base de dérivation, il suffit

donc par la suite de procurer une définition simple et brève du type morphosémantique ou synonymique pour les dérivés. Cette manière de faire permet également d'éviter des redondances au niveau de l'article et par conséquent elle permettra de gagner de l'espace. Par contre, un dictionnaire classé selon l'ordre alphabétique des mots n'offre pas tous ces avantages. En effet, le rédacteur sera dans l'obligation de bien développer à chaque fois les définitions de toutes les entrées lexicales. Dans le cas contraire l'utilisateur sera conduit, dans la plupart des cas, à se reporter à l'article consacré au mot base de chaque famille morphosémantique.

Cependant, l'inconvénient majeur de ce type de classement demeure celui de la difficulté qu'il présente pour un consulteur non averti. Cette difficulté réside dans les problèmes que pose l'opération de l'extraction de la racine, surtout que les mots qui dérivent d'une même racine connaissent plusieurs modifications : « *Les racines subissent en effet des modifications qui leur offrent de grandes possibilités de camouflage telles qu'elles deviennent méconnaissables* » (idem : VIII) à l'exemple de :

- l'assimilation :
Nbd « gouverner » > *tanbaṭ* au lieu de *tanbaḍt* « fait de gouverner »
NF « tuer » (à l'aoriste) > *nqqa* (à l'inaccompli)
- l'alternance des semi-voyelles :
WT / YT : w > y *wwt* « frapper » > *tyti* « action de frapper »
- la réduction de la racine :
FK > K « donner » *tikki* « action de donner »
SW « boire » donne comme nom d'action *tissi* « action de boire »
- l'augmentation de la racine :
NZR > BNZR : *tinzrt* « narine » / *bbunzr* « saigner du nez »
- la métathèse :
RN / NR: *arnar* > *anrar* « aire de battage »
NL / LN : *anli* > *alni* « cerveau, cervelle »

À côté des modifications qui affectent la racine, vient s'ajouter le problème des racines homonymiques. Le repérage du mot recherché sera difficile pour ce qui est de racines homonymiques comme l'affirme Rabdi (2004 : 200) « *La grande confusion qui résulte de la multiplication des entrées homonymes souvent mono ou biconsonantiques et qui font que le consultant soit souvent obligé de consulter trois pages pour retrouver un mot* ». Nous reprendrons ici à titre d'exemple la liste des racines homonymiques relevée par M. Amaoui (2009 : 28) à partir des trois dictionnaires (celui de Taïfi, de Dallet et de Delheure) :

Dallet :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrence</i>
D	21
BR	20
B	13
ΓR	13

Delheure :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrence</i>
M	18
L	14
ΓR	11
ZR	10

Taïfi :

<i>Racine</i>	<i>Nombre d'occurrence</i>
R	24
BR	12
GL	10
MZR	07

Ainsi, par exemple, la racine homonymique R (24 fois répétées dans le Taïfi) s'étend sur six pages.

Un autre problème est soulevé lors de la comparaison de différents dictionnaires optant pour le classement par racines. Il suffit d'examiner deux dictionnaires pour se rendre compte qu'une même entrée lexicale peut se retrouver sous deux racines différentes. Ainsi, par exemple le verbe *ddu* « aller » se trouve sous la racine bilitère WD chez Taïfi et sous la racine monolitère D chez Dallet. Ceci résulte du statut de la racine en amazighe d'une part. D'autre part, cette situation est le résultat des critères (soit diachroniques soit synchroniques) sur lesquels se base chaque rédacteur afin d'extraire la racine.

Le lexicographe procède parfois par des rapprochements sémantiques, en se basant seulement sur « ses propres intuitions » (Taïfi 1991 : VII). Ainsi, Taïfi regroupe, par exemple sous la racine RB le nom *arba* « garçon » et le verbe *rbu* « porter dans son giron ». Et il affirme que ces rapports sémantiques qu'il établit ne sont que des hypothèses. Dans ce cas-là, l'utilisateur doit raisonner de la même manière que le rédacteur afin de bien repérer la racine sous laquelle sera traité le mot recherché.

Une autre critique a été adressée à ce type de dictionnaire. Un dictionnaire classé par racine, ouvrage adressé essentiellement aux spécialistes et aux chercheurs, ne répond plus, du moins dans certains de ces aspects, aux

exigences actuelles de la situation de la langue amazighe, qui sont celles de l'élaboration de dictionnaires conçus comme outils linguistiques destinés à un large public et non pas seulement à des spécialistes.

On peut ajouter à tout cela le fait que la racine ne correspond pas à une réalité dans l'esprit du locuteur ordinaire. Le locuteur amazighe ne communique pas avec des racines. Ce sont les formes des mots que le locuteur utilise dans la communication et ce sont ces mêmes formes que le descripteur rencontre dans son travail sur la langue.

Donc, La racine n'est pas à prendre comme l'entrée principale, mais il sera seulement l'élément qui peut servir à « *ordonner le lexique et à faciliter la consultation du dictionnaire. Ce sont par contre les formes de mot qui seront exhibées en tant qu'entrées.* » (Taïfi 1988 :25-26).

Le classement par ordre alphabétique des racines et la didactique

Personne ne peut mettre en question que ce type de classement est logiquement le plus adéquat à l'amazighe étant donné qu'il respecte la morphogénèse du mot. Mais, du point de vue didactique, vu que le classement par racines exige de la part de consulteur d'avoir des connaissances en linguistique amazighe, il pose d'énormes problèmes dans le repérage du mot cherché. Partant, un dictionnaire classé par racines ne peut pas, du point de vue didactique, être destiné à un public qui n'a pas encore approfondi ses connaissances en linguistique amazighe.

Néanmoins, et au fur et à mesure que l'apprenant avance dans l'acquisition de la langue, l'ouverture sur le dictionnaire classé par racines peut lui être bénéfique étant donné que ce classement, par le fait de traiter les mots appartenant à la même famille morphosémantique sous une racine, offre l'opportunité de bien maîtriser le fonctionnement de la langue (sa structure morphologique et lexicale). En plus, ce classement sera sans aucun doute d'une grande utilité pour les chercheurs et les étudiants spécialistes de la linguistique et surtout celle de l'amazighe. Ainsi, ils y trouvent une réponse à leurs questionnements relatifs surtout à la morphologie dérivationnelle.

Le classement mixte

Pour pallier les inconvénients observés au niveau des deux principaux classements que la lexicographie amazighe a connus, D. Azdoud (1997) a essayé d'appliquer dans sa thèse de doctorat⁴ un classement qu'il a nommé « classement mixte ». Ce classement a pour ambition de rallier le classement par ordre alphabétique des mots et le classement par ordre alphabétique des

⁴ *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut-Atlas (Maroc Central)* ; avec une introduction à la lexicographie berbère, suivie d'un index français-berbère.- Aljadida : Université Chouaib Doukkali, 837 p. [thèse d'Etat : linguistique].

racines. Azdoud explique sa façon de classer en précisant qu'« il [le classement mixte] présente des unités classées par ordre alphabétique mais il mentionne la racine immédiatement à la suite de l'entrée lexicale. Il présente également tous les mots d'une famille réunis autour de l'unité la plus simple que nous appelons unité de base. » (Azdoud 1997 :45). Nous pouvons constater que la racine n'est plus un élément du classement mais seulement elle est mentionnée comme information. Le rôle imputé à la racine dans un classement par racines qui consiste en le regroupement des mots appartenant à une famille morphosémantique revient dans le classement mixte à ce qu'Azdoud a appelé « l'unité de base ». Pour lui, la forme dérivée la plus simple sera l'unité de base la plus appropriée afin d'introduire l'article. Les autres formes dérivées seront alignées à la suite de l'unité de base. Elles seront reprises en tant qu'entrées indépendantes et suivies d'un renvoi à l'entrée de base. Mais, les dérivés verbaux sont exclus en tant qu'entrées autonomes. L'auteur justifie son choix par le fait que le procédé de formation des dérivés verbaux est régulier comme il est bien assimilé par les usagers. Et cela permettra également de ne pas trop alourdir la liste des renvois sous les lettres (*m, s, t*).

Ce type de classement comme l'affirme son inventeur permet de « *regrouper sous une même entrée tous les termes que compte la famille de mots. C'est ainsi que, d'une part, la structure de la langue se trouve respectée et d'autre part, l'ordre alphabétique des unités reste présent.* » (Idem. : 44-45).

Cependant, et comme les autres types du classement, le classement mixte présente également des inconvénients que l'auteur lui-même avait relevés. D'abord, les différentes variations qui résultent de la diversité des parlers amazighes peuvent bloquer la mise en pratique de ce classement. Ensuite, dans un dictionnaire général d'une grande ampleur, la tâche du lexicographe sera ardue quant la gestion du système des renvois. Enfin, le nombre élevé des renvois amènera le lecteur à s'ennuyer étant donné qu'il sera conduit à parcourir le dictionnaire d'un bout à l'autre afin d'accéder à l'information recherchée.

Le rapport entre la nature de dictionnaire à confectionner et le classement des entrées lexicales à adopter

Généralement, le public cible impose au lexicographe la nature de dictionnaire à confectionner. Toutefois, en lexicographie amazighe, la typologie de classement à adopter peut elle aussi intervenir afin de décider de la nature de dictionnaire à fabriquer.

En effet, les dictionnaires existants et qui ont l'amazighe comme langue source avaient adopté les différentes manières de ranger la nomenclature.

Chaque rédacteur de ces dictionnaires met en avant des arguments afin de justifier son choix.

Le classement par ordre alphabétique des mots possède la caractéristique d'être appliqué à tous les genres de dictionnaire. Ainsi, il peut être adopté dans un dictionnaire général (monolingue ou bien bilingue), dans un dictionnaire dialectal, dans un dictionnaire spécialisé ou terminologique. Mais d'un point de vue logique et pratique, ce type de classement est déconseillé dans un travail de grande envergure qui englobe l'ensemble des variantes de l'amazighe en raison de la variation qui se manifeste à tous les niveaux : phonétique, morphologique, lexicale et sémantique ; et même au niveau des schèmes. Cette variation peut alourdir davantage la nomenclature et aussi compliquer et la tâche de lexicographie et la consultation de lecteur. Ce dernier sera perturbé par le système des renvois.

Quant au classement par ordre alphabétique des racines, il peut être mis en pratique dans un dictionnaire général (monolingue ou bien bilingue), dans un dictionnaire dialectal mais pas dans un dictionnaire spécialisé ou terminologique. Néanmoins, et pour des raisons didactiques, il est préférable de l'éviter dans un dictionnaire destiné à l'enseignement des débutants.

Conclusion

Nous constatons que soit le classement par ordre alphabétique des mots soit le classement par ordre alphabétique des racines ne constituent en aucune façon une solution idéale pour ranger le lexique amazighe. En effet, chacune des deux principales manières de faire présente à la fois des avantages et des inconvénients. Le choix d'un type de classement dépend des buts visés par le rédacteur et surtout de ses positionnements linguistiques.

Dans un travail lexicographique qui a le souci de respecter à la fois les données logiques de la langue amazighe et de mettre à la disposition du lecteur un outil didactique facile à manipuler, le rédacteur a la possibilité de procéder par un classement alphabétique par racines, et en même temps dresser un index alphabétique de différents mots traités. Mais, ce travail demande beaucoup d'effort, chose qui n'est pas facile à réaliser.

En réalité, pour la langue amazighe le champ lexicographique doit normalement disposer de dictionnaires et lexiques adoptant au moins les deux principales méthodes de classement des unités lexicales. Cela permettra à tout un chacun de faire le choix qui lui convient. Ainsi, les utilisateurs avertis en linguistique amazighe opteront logiquement pour l'ouvrage classé par racines. Et les autres vont naturellement faire usage des ouvrages rangés par ordre alphabétique des mots.

Références bibliographiques

AMEUR, M., 1988, « Le dictionnaire informatisé de la langue berbère », in *La culture populaire : spécificités locales et dimension nationale*, Publications de l'Association de l'Université d'été d'Agadir, p. 15-16.

AZDOUD, D., 1996, *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut-Atlas (Maroc Central)* ; avec une introduction à la lexicographie berbère, suivie d'un index français-berbère, Thèse de doctorat d'Etat Aljadida, Université Chouaib Doukkali.

CHAKER, S., 1989, « Lexicographie et comparaison : le « dictionnaire informatisé de la langue berbère » », Paris, Publications Langues'O, p. 39-48.

COHEN, D., 1993, « Racines », in *A la croisées des études libico-berbères, Mélanges offerts à Paulettes-Pernet et Lionel Galand*, GLECS, supplément 15, Paris, Geuthner.

DALLET, J-M., 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français, (parler des Ait Mengellat, Algérie)*, Paris, SELAF, XL et 1052.

DALLET, J-M., 1985, *Dictionnaire Français-Kabyle, (parler des Ait Mengellat, Algérie)*, Paris, SELAF, XL et 1052.

CORTADE, J-M., et M. MAMMERI, 1985, *Lexique français-touareg (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Arts et métiers graphiques.

GALAND, L., 1988, « Le berbère », in *Les langues dans le monde ancien et moderne*, Paris, CNRS, p. 207-242

HADDACHI, A., 2000, *Dictionnaire tamazight, parler des Ayt Merghad (Ayt Yafelman)*, Salé, Beni Iznassen.

MOUNTASSIR, A., 2003, *Dictionnaire des verbes Tachelhit-Français (parler berbère du sud du Maroc)*, Paris, L'Harmattan.

RABDI, L., 2004, *Etudes linguistiques en vue de confection d'un dictionnaire de langue berbère (kabyle)*, Thèse de Doctorat de sciences du langage et traductologie, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.

REY-DEBOVE, J., 1971, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, La Haye, Paris, Mouton.

REY, A., 1977, *Lexique : image et modèle, du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Colin.

SGHIR, M., 2014, *Essai de confection d'un dictionnaire monolingue amazighe : méthodologie et application, Parler de la vallée du Dadès (Sud-*

Est du Maroc), Thèse de doctorat, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Saïa-Fès.

SGHIR, M., 2015, « Pour une typologie définitionnelle en lexicographie monolingue amazighe », in *Recherches sur l'amazighe*, Ch. Derkaoui & A. Talmenssour (dir.), Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, p.179-202.

TAIFI, M., 1988a, « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Awal, Cahier d'Etudes Berbères*, n° 4, Paris, L'Harmattan-AWAL, p.15-27.

TAIFI, M., 1988b, « La lexicographie berbère : questions de la méthode », in *La culture populaire : spécificités locales et dimension nationale*, Publications de l'Association de l'Université d'été d'Agadir, p. 23-29.

TAIFI, M., 1990a, « L'altération des racines berbères : la diachronie dans la synchronie », *Awal, Cahier d'Etudes Berbères*, n°6, Paris, L'Harmattan-AWAL, p.219-232.

TAIFI, M., 1990b, « Pour une théorie des schèmes en berbère », *Etudes et Documents Berbères*, n°7, Aix-en-Provence, Edisud, p. 92-110.